



BOWLING CLUB POITEVIN

C/Cial Géant Casino - 86000 POITIERS

tel 05.49.01.92.33 - fax 05. 49.44.27.58

bowlieu@wanadoo.fr

DOUBLE hdp de POITIERS

H 70

16,17 et 18 avril 2010

H 70

REGLEMENT :

Le Tournoi est organisé par le BC POITEVIN et se déroulera les 17 et 18 avril 2010 .
L'épreuve étant homologuée par la FFBSQ , en conséquence chaque participant devra être en règle avec cette dernière et se conformer à la réglementation habituelle des tournois.

HANDICAP : le handicap, par joueur, sera calculé avec la moyenne fédérale, 7 jours avant le tournoi, sur la différence avec 220 et le pourcentage de 70% ;
1^{ère} année de licence , homme 150, dame 130 ; maximum 70

ELIMINATOIRES : 8 lignes, avec un décalage de 5 pistes à droite après la première série .

DEMI - FINALE : à l'issue des éliminatoires, les 20 meilleures équipes rejoueront 4 lignes supplémentaires en 2 poules de dix (attribution des poules et des pistes en fonction du classement des éliminatoires) .

FINALE :

Les 10 premières équipes au total des 12 lignes disputeront une finale sur 4 parties supplémentaires , avec un décalage d'une paire de pistes à l'issue de chaque partie, classement final sur les 16 lignes, attribution des pistes de départ en fonction du classement après les ½ finales .

Tout litige non prévu au présent règlement et survenant au cours de l'épreuve sera tranché sans appel par l'arbitre ou à défaut par les organisateurs.

ENGAGEMENT : les droits d'engagement sont de 100€ par équipe, les inscriptions se feront par l'envoi d'un chèque à l'ordre du BC POITEVIN . Toute inscription non confirmée par la réception du chèque au plus tard le 27/03/2010 , ne sera pas prise en compte.

HORAIRES : Eliminatoires , vendredi 16-04 : **18h30**
Samedi 17-04 : **9h , 13h , 17h**
Dimanche 18-04 : **9h**

½ FINALE , Dimanche 18-04, 12h45 (11e à 20e)
14h30 (1ère à 10e)

FINALE : 16h30
PODIUM : 18h30

(Présence obligatoire 15mn avant)

PISTES : reconditionnement avant chaque tour éliminatoire et avant les 1/2 finales

INDEMNITES DE DEPLACEMENT ET RECOMPENSES pour 50 doublettes:

Récompenses aux 3 premières équipes

- 1- 350 €
- 2- 280€
- 3- 220 €
- 4- 170 €
- 5- 130€
- 6- 110€
- 7- 100€
- 8- 90€
- 9- 80€
- 10- 70€

BILAN FINANCIER :

engagements: 50x100 = 5 000,00 €
participation financière = 416.00 €
total = 5 416.00 €

parties (1040 x 3): 3 120 €
indemnités : 1 600 €
frais: 490€
homologation : 104 €
arbitrage : 102€

total : 5 416.00 €

bienvenue à toutes et à tous

Bowling Club Poitevin
C/cial Géant
86 000 POITIERS

bowlieu@wanadoo.fr
www.bowling-poitiers.com

A. LAVRUT 05.49.01.92.33 (après 16h)